

REMP LISSEZ EN LIGNE À :

www.recensement.gc.ca

CODE D'ACCÈS SÉCURISÉ

This questionnaire is available in English 1-855-859-6273

- ◆ Remplissez un questionnaire pour **chaque** exploitation agricole, en ligne **ou** sur papier (à retourner par la poste).
- ◆ Si une **même** exploitation agricole a reçu plus d'un questionnaire **ou** si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires, communiquez avec nous au 1-855-859-6273.

Besoin d'aide :

Consultez le www.recensement.gc.ca ou composez le **1-855-859-6273**



Pour ATS, composez le 1-833-652-0195.

Renseignements sur l'entreprise ou l'organisation et la personne-ressource

1. Veuillez **indiquer la dénomination sociale et le nom commercial** de l'entreprise ou de l'organisation.

Dénomination sociale

Nom commercial (s'il y a lieu)

2. Veuillez **indiquer les coordonnées de la personne-ressource** de l'entreprise ou de l'organisation désignée pour recevoir ce questionnaire.

Note : La personne-ressource désignée est la personne qui devrait recevoir ce questionnaire, mais elle n'est pas nécessairement celle qui le remplit.

Prénom

Nom de famille

Titre

Langue de communication préférée

Français

Anglais

Adresse postale (numéro et rue)

Ville

Province, territoire ou état

Code postal ou code de zone

Exemple : A9A 9A9 ou 12345-1234

Pays

Adresse de courriel

Exemple : utilisateur@exemple.gov.ca

Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

Numéro de poste (s'il y a lieu)

Numéro de télécopieur (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, L.R.C. (1985), ch. S-19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir ce questionnaire. Statistique Canada pourrait utiliser vos renseignements pour appuyer ses autres enquêtes ou pour effectuer des analyses.



Renseignements sur l'entreprise ou l'organisation et la personne-ressource

3. Veuillez **indiquer le statut opérationnel actuel** de l'entreprise ou de l'organisation identifiée au moyen de la dénomination sociale et du nom commercial mentionnés à la question 1.
- Opérationnelle
- N'est pas opérationnelle en ce moment, **p. ex.** fermeture temporaire ou permanente, changement de propriétaire

Activité agricole

4. Cette exploitation produira-t-elle des produits agricoles en **2021**?

Les **exemples** de produits agricoles incluent : les grandes cultures, les légumes, les fruits, le bétail, les chevaux, la volaille, la viande, le lait, les œufs, les produits de l'érable, le miel, la laine, les plantes ornementales, le gazon, les arbres de Noël, les produits de serre, les champignons.

Oui

→ Cette exploitation déclarera-t-elle des **ventes** ou des **dépenses** à l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour ces produits agricoles?

Inclure les ventes et les dépenses de :

- produits agricoles cultivés ou élevés par cette exploitation en **2021** (**p. ex.** les grandes cultures, les légumes, les fruits, le bétail, les chevaux, la volaille, la viande, le lait, les œufs, les produits de l'érable, le miel, la laine, les plantes ornementales, le gazon, les arbres de Noël, les produits de serre, les champignons)
- autres produits fabriqués à partir de produits agricoles **cultivés ou élevés par cette exploitation** en **2021** (**p. ex.** le vin, les produits à base de viande).

Oui

Non

Non

Numéros d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada

1. Cette exploitation agricole a-t-elle un **numéro d'entreprise** fourni par l'**Agence du revenu du Canada (ARC)**?

Un **numéro d'entreprise** est un numéro unique de **9 chiffres** attribué à une entreprise par l'Agence du revenu du Canada (ARC). Celui-ci est utilisé pour enregistrer une entreprise dans le cadre de différents programmes fiscaux comme la **TPS/TVH**, les retenues à la source, l'impôt sur le revenu des sociétés, etc.

Oui

→ Inscrivez le numéro d'entreprise fourni par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Inclure uniquement les **9 premiers chiffres**.

Numéro d'entreprise

Exemple : 123456789

Non

2. **Exploitez-vous** ou **possédez-vous** d'autres entreprises agricoles ou non agricoles?

Oui

→ Inscrivez l'autre nom légal ou opérationnel des entreprises ainsi que leur numéro d'entreprise associé.

Nom légal ou opérationnel 1

Numéro d'entreprise associé 1

Exemple : 123456789 (s'il y a lieu)

Nom légal ou opérationnel 2

(s'il y a lieu)

Numéro d'entreprise associé 2

Exemple : 123456789 (s'il y a lieu)

Nom légal ou opérationnel 3

(s'il y a lieu)

Numéro d'entreprise associé 3

Exemple : 123456789 (s'il y a lieu)

S'il y a plus de trois autres entreprises, veuillez les indiquer dans le champ ci-dessous.

Non



Exploitants agricoles

3. Veuillez fournir les renseignements suivants pour chaque personne responsable de prendre les **décisions de gestion** faites pour cette exploitation agricole en date du **11 mai 2021**.

Les **décisions de gestion** sont des décisions au sujet d'un éventail de questions opérationnelles, **p. ex.** la production agricole, l'embauche d'employés, les investissements et les finances, la commercialisation des produits agricoles.

Exclure les conseillers professionnels, **p. ex.** les comptables, les consultants.

	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM
Exploitant 1		
Exploitant 2		
Exploitant 3		

S'il y a plus de trois exploitants, inscrivez leurs noms et numéros de téléphone dans la section réservée aux COMMENTAIRES à la page 27.

	EXPLOITANT 1	EXPLOITANT 2	EXPLOITANT 3
Date de naissance →	j j m m a a a a	j j m m a a a a	j j m m a a a a
Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional) →			
Code postal →			
5. En 2020, quel était le temps hebdomadaire moyen que chaque exploitant a consacré à cette exploitation agricole? Inclure uniquement le travail effectué pour cette exploitation, tel que le temps consacré : <ul style="list-style-type: none"> • au travail sur la ferme • au travail de bureau pour la ferme • aux relations avec les fournisseurs et les clients • au travail à forfait effectué pour les autres. 	Travail agricole	Travail agricole	Travail agricole
	En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine	En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine	En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine
6. En 2020, quel était le temps hebdomadaire moyen que chaque exploitant a consacré à exercer un autre emploi rémunéré ou à exploiter une entreprise autre que cette exploitation agricole? Inclure uniquement le travail effectué : <ul style="list-style-type: none"> • en dehors de l'exploitation agricole • pour une entreprise non agricole • pour d'autres exploitations agricoles. Exclure le travail à forfait effectué pour les autres.	Autre emploi	Autre emploi	Autre emploi
	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui ↓ Si Oui , indiquez le nombre d'heures consacrées, en moyenne , à tous les autres emplois. En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui ↓ Si Oui , indiquez le nombre d'heures consacrées, en moyenne , à tous les autres emplois. En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine	<input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui ↓ Si Oui , indiquez le nombre d'heures consacrées, en moyenne , à tous les autres emplois. En moyenne : <input type="radio"/> Plus de 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 30 à 40 heures par semaine <input type="radio"/> De 20 à 29 heures par semaine <input type="radio"/> Moins de 20 heures par semaine



Main-d'œuvre salariée

7. Pour l'année d'imposition **2020**, cette exploitation agricole a-t-elle émis des feuillets **T4** à des **travailleurs agricoles**?
Un feuillet **T4** est un formulaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui sert à déclarer les revenus annuels et les avantages imposables d'un travailleur.
Exclure les travailleurs liés aux secteurs de la transformation ou des services.
- Oui
- Non → **Passez à la question 10**

8. Pour l'année d'imposition **2020**, déclarez le nombre de **travailleurs agricoles** ayant un feuillet **T4** dans les catégories ci-dessous.
- Inclure** tous les exploitants, les travailleurs familiaux et les employés ayant un feuillet **T4**.

Exclure les travailleurs liés aux secteurs de la transformation ou des services.

Nombre de travailleurs ayant un feuillet T4

- a. Nombre de travailleurs **à temps plein, sur une base annuelle**
30 heures ou plus par semaine
- b. Nombre de travailleurs **à temps partiel, sur une base annuelle**
Moins de 30 heures par semaine
- c. Nombre de travailleurs **saisonniers ou temporaires**

Nombre TOTAL de travailleurs ayant un feuillet T4 pour l'année d'imposition 2020

9. Des feuillets **T4** émis à des **travailleurs agricoles** pour l'année d'imposition **2020**, y en avait-il d'émis à des **travailleurs familiaux**?

Les **travailleurs familiaux** sont les exploitants et les travailleurs qui sont apparentés à un exploitant par le sang, par alliance (y compris l'union libre) ou par adoption, même s'il s'agit d'une personne qui vit au sein d'un autre ménage.

Exclure les travailleurs familiaux liés aux secteurs de la transformation ou des services.

Oui

→ Inscrivez le nombre de **travailleurs agricoles familiaux** ayant un feuillet **T4**.

Nombre de travailleurs familiaux

Non

Emplacement principal de cette exploitation

10. Veuillez fournir l'adresse municipale **ou** la description de la terre de l'**emplacement principal** de cette exploitation. Il s'agit de l'endroit où se déroulent les principales activités agricoles. Cela peut être l'emplacement principal, les bâtiments principaux ou l'entrée principale de l'exploitation agricole.

Adresse municipale de l'emplacement principal de l'exploitation (adresse qui serait fournie aux services d'urgence)

Province ou territoire

Numéro d'adresse

Nom de rue ou de chemin

Type de rue

Point cardinal

Nom du village, de la ville ou de la municipalité

Code postal

Exemple : A9A 9A9

Pour les provinces des Prairies et certaines régions de la Colombie-Britannique seulement : description de la terre de l'emplacement principal de l'exploitation.

Province

Quart de section

Section

Canton

Rang

Méridien



Unité de mesure

11. Quelle sera l'**unité de mesure** utilisée pour déclarer les superficies?

Remplissez un seul cercle.

- Acres
 Hectares
 Arpents (Québec seulement)

1 acre	=	0,40 hectare	=	1,18 arpent
1 hectare	=	2,47 acres	=	2,92 arpents
1 arpent	=	0,85 acre	=	0,34 hectare

Superficie des terres

12. En **2021**, quelle est la **superficie totale des terres cultivables et non cultivables** de cette exploitation pour chacune des catégories suivantes?

Les **terres cultivables** comprennent les terres en cultures, les pépinières, les gazonnières, les arbres de Noël, les érables entaillés, les terres en jachère et les pâturages.

Les **terres non cultivables** comprennent les terres en friche (**p. ex.** les boisés, les buissons, les étangs, les tourbières, les marais, les bandes riveraines) et les terres sur lesquelles sont situés des bâtiments (**p. ex.** les serres, les champignonnières, les maisons de ferme, les granges).

Superficie en 2021

- a. Superficie totale **cultivable et non cultivable possédée**
Inclure toutes les terres qui appartiennent à l'exploitation, même si elles sont utilisées par d'autres.
- b. Superficie louée **des gouvernements**
p. ex. les terres exploitées par licences, baux, permis ou droits
- c. Superficie louée **des autres**
- d. Superficie exploitée en **métayage** par cette exploitation
Note : Les ententes de métayage sont des ententes qui obligent l'exploitant à partager les investissements et les risques avec le propriétaire des terres.
- e. Autres superficies **exploitées** par cette exploitation
p. ex. l'échange de terres, les terres sans frais de location

TOTAL des superficies possédées, louées, en métayage ou exploitées

- f. Superficie **exploitée par d'autres**
p. ex. les terres louées, exploitées en métayage par d'autres, sans frais de location, l'échange de terres

Superficie nette de cette exploitation

(Superficie totale possédée, louée, en métayage ou exploitée)
MOINS (superficie exploitée par d'autres)

Veuillez utiliser cette superficie tout au long du questionnaire.



Production agricole

Le Recensement de l'agriculture couvre diverses activités agricoles au Canada. Donc, certaines questions de cette enquête peuvent s'appliquer à cette exploitation, tandis que d'autres non. Les questions suivantes aideront à identifier les sections de l'enquête qui devraient être répondues par cette exploitation.

Chaque produit agricole devrait être déclaré dans une seule catégorie.

Ne déclarez pas les produits destinés uniquement pour des fins de consommation personnelle.

13. Le 11 mai 2021, y a-t-il des **champignons** cultivés pour la vente dans cette exploitation?

Exclure les champignons sauvages.

Oui

Types de champignons

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Champignons Agaricus. **Inclure** les variétés blanches et brunes.

Champignons de spécialité, **p. ex.** shiitake, pleurote

Non

14. En 2021, y a-t-il des **érables entaillés** dans cette exploitation?

Inclure seulement les entailles d'érables.

Oui

Non

15. En 2021, y a-t-il du **gazon**, des **produits de pépinière** ou des **arbres de Noël** cultivés pour la vente dans cette exploitation?

Inclure les arbres de semis ornementaux **non** cultivés dans une serre.

Exclure :

- les produits cultivés dans une serre (à déclarer à la section sur les serres)
- les arbres de semis cultivés seulement pour la reforestation
- les gazons, les produits de pépinière et les arbres de Noël destinés à des fins de consommation personnelle.

Oui

Non

16. En 2021, y a-t-il des **produits agricoles** cultivés dans une **serre** dans cette exploitation?

Inclure les environnements au sein desquels la température, l'humidité relative, le dioxyde de carbone (CO₂) ou la lumière sont contrôlés, tels que :

- les serres (en verre, en plastique ou en polyfilm)
- les structures fermées comme un entrepôt, un wagon couvert, un conteneur d'expédition ou un bâtiment.

Exclure :

- les champignons
- les châssis froids et les tunnels non chauffés (à déclarer aux sections sur les légumes de champ ou sur les fruits, petits fruits et noix)
- les arbres de semis cultivés seulement pour la reforestation.

Oui

Non



17. En 2021, y a-t-il des **fruits**, des **petits fruits** ou des **noix** cultivés pour la vente dans cette exploitation?

Inclure :

- les fruits et les petits fruits utilisés pour produire du vin
- tous les vignes, les buissons et les arbres (productifs et non productifs).

- Oui
 Non

18. En 2021, y a-t-il des **légumes de champ** cultivés pour la vente dans cette exploitation?

Inclure tous les légumes de champ plantés ou devant l'être en **2021**.

Exclure les **pommes de terre**, les pois secs de grande culture et tous les haricots secs (à déclarer à la section sur le foin et les grandes cultures).

- Oui
 Non

19. En 2021, y a-t-il des **grandes cultures** ou du **foin** cultivés dans cette exploitation?

Inclure :

- les céréales, les oléagineux, le maïs-grain et le maïs à ensilage, les **pommes de terre**, les **betteraves à sucre**, le **ginseng**, les graines de moutarde, les pois secs de grande culture, la luzerne et le foin cultivé
- toutes les grandes cultures et le foin devant être récoltés, même s'ils ont été semés ou plantés au cours d'une année précédente
- toutes les terres devant êtreensemencées, même si elles ne l'ont pas encore été
- les grandes cultures utilisées comme engrais vert en **2021**.

Exclure le maïs sucré, les betteraves et les feuilles de moutarde (à déclarer à la section sur les légumes de champ).

- Oui
 Non

20. Le 11 mai 2021, cette exploitation **possède-t-elle** des **abeilles** ou d'**autres insectes pollinisateurs**?

Inclure toutes les colonies d'abeilles que possède cette exploitation **indépendamment de leur emplacement**.

Exclure la production de miel destinée à des fins de consommation personnelle.

- Oui

Types d'abeilles

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Abeilles (destinées à la production de miel ou à la pollinisation)
 Autres insectes pollinisateurs, **p. ex.** les mégachiles, les osmies, les bourdons

- Non



21. Le **11 mai 2021**, y a-t-il de la **volaille** (poulet, dindons, dindes, oies, canards ou autres volailles) dans cette exploitation?

Inclure :

- toutes les volailles qui se trouvent dans cette exploitation, **quel que soit le propriétaire**, y compris celles élevées sous contrat (à forfait)
- les volailles destinées à la **vente** et celles destinées à des fins de **consommation personnelle**.

Exclure les volailles qui appartiennent à cette exploitation, mais qui sont gardées dans l'exploitation de quelqu'un d'autre.

Oui

Non

22. En **2020**, y avait-il des **poulets**, des **dindons** ou des **dindes** élevés pour la production ou la vente dans cette exploitation?

Exclure les poulets, les dindons et les dindes destinés à des fins de consommation personnelle.

Oui

Types de production avicole
Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Poulet à griller, poulets à rôtir et Cornouailles

Dindons et dindes

Non

23. En **2020**, y avait-il des **œufs de consommation** ou des **œufs d'incubation** produits pour la vente dans cette exploitation?

Exclure les œufs destinés à des fins de consommation personnelle.

Oui

Types d'œufs
Sélectionnez tout ce qui s'applique.

Œufs de consommation

Œufs d'incubation

Non

24. En **2020**, y avait-il un **couvoir commercial** dans **cette exploitation**?

Inclure :

- uniquement les couvoirs enregistrés auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
- tous les types de volailles éclos en **2020**, **p. ex.** les poulets, les dindons et les dindes, les oies, les faisans, les cailles.

Oui

Non



25. Le 11 mai 2021, y a-t-il des animaux (bovins ou veaux, porcs, moutons ou agneaux ou tout autre animal) dans cette exploitation?

Inclure :

- tous les animaux qui se trouvent **dans cette exploitation**, quel que soit le propriétaire, **y compris** ceux en pension, engraisés à forfait ou élevés sous contrat
- tous les animaux **gardés par cette exploitation**, quel que soit le propriétaire, et qui sont en pacage dans un pâturage communautaire, public ou coopératif.

Exclure les animaux qui appartiennent à cette exploitation, mais qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement **exploité par quelqu'un d'autre**.

Oui

Types d'animaux

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Bovins et veaux laitiers
- Bovins et veaux de boucherie
- Porcs
- Moutons et agneaux
- Autres animaux, **p. ex.** les chèvres, les chevaux, les ânes et les mulets, les cerfs, les lapins, les visons

Non

26. En 2021, cette exploitation produit-elle des produits biologiques pour la vente?

Inclure les produits qui sont certifiés ou en voie d'être certifiés.

Oui

Types de certification

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Certifiés par un organisme certificateur

Nom de l'organisme certificateur

- En transition (en voie d'être certifiés)

Nom de l'organisme certificateur

Non

Machinerie, équipement et véhicules agricoles

27. Le 11 mai 2021, cette exploitation **possède-t-elle** ou **loue-t-elle** de la **machinerie**, de l'**équipement** ou des **véhicules agricoles**?

Inclure les tracteurs, les véhicules de passagers et les camions de ferme, les VTT, les tracteurs de jardin, les moissonneuses, l'équipement de coupe, le matériel d'ensemencement et de plantation, le matériel d'irrigation, les pulvérisateurs, les élévateurs, les remorques, les épandeurs, les séchoirs, les mélangeurs portatifs et les presses à arbres de Noël.

Exclure :

- la machinerie louée à court terme (à l'heure ou à la journée)
- l'équipement fixe (**c.-à-d.** immobile).

Oui

Non



Foin et grandes cultures (s'il y a lieu)

28. En 2021, quelle est la **superficie** de cette exploitation utilisée pour le **foin** ou les **grandes cultures** suivants?

Lorsque deux cultures ou plus sont récoltées pour la même terre en 2021, veuillez déclarer chaque culture et diviser la superficie également entre les cultures.

Inclure :

- toutes les grandes cultures et le foin devant être récoltés, même s'ils ont été semés ou plantés au cours d'une année précédente
- toutes les terres devant être ensemencées, même si elles ne l'ont pas encore été
- les grandes cultures utilisées comme engrais vert en 2021.

Exclure les terres en jachère, les pâturages, les boisés et les autres terres (à déclarer à la section sur l'utilisation des terres).

Les décimales sont permises pour les superficies plus petites.

Exemple : une exploitation cultive 7 1/3 acres de blé de printemps, cette superficie devrait être inscrite comme suit : 7,33

Superficie en 2021

Superficie en 2021

a. Blé de printemps Exclure le blé dur.	<input type="text"/>	t. Luzerne et mélanges de luzerne coupés pour le foin, l'ensilage, le fourrage vert, la déshydratation	<input type="text"/>
b. Blé dur (durum)	<input type="text"/>	u. Tout autre foin cultivé et les autres cultures fourragères coupées pour le foin ou l'ensilage p. ex. le trèfle, le sorgho, le millet, la fléole des prés, l'ivraie, le dactyle pelotonné. Exclure les pâturages (à déclarer à la section sur l'utilisation des terres).	<input type="text"/>
c. Blé d'hiver (devant être récolté en 2021)	<input type="text"/>	v. Graines de plantes fourragères à récolter en 2021 pour servir de semences. Inclure la semence de gazon. Exclure le gazon (à déclarer à la section sur le Gazon, les produits de pépinière et les arbres de Noël).	<input type="text"/>
d. Avoine	<input type="text"/>	w. Pommes de terre	<input type="text"/>
e. Orge	<input type="text"/>	x. Graines de moutarde	<input type="text"/>
f. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)	<input type="text"/>	y. Graines de tournesol Inclure le sunola et les autres variétés naines.	<input type="text"/>
g. Maïs-grain Exclure le maïs sucré (à déclarer à la section sur les légumes de champ).	<input type="text"/>	z. Graines de l'alpiste des Canaries Inclure les graines de l'alpiste des Canaries sans poils (Canario).	<input type="text"/>
h. Maïs à ensilage	<input type="text"/>	aa. Ginseng (superficie totale semée et récoltée).	<input type="text"/>
i. Seigle d'automne (devant être récolté en 2021)	<input type="text"/>	ab. Sarrasin	<input type="text"/>
j. Seigle de printemps	<input type="text"/>	ac. Betteraves à sucre	<input type="text"/>
k. Canola (colza)	<input type="text"/>	ad. Triticale	<input type="text"/>
l. Soja	<input type="text"/>	ae. Chanvre	<input type="text"/>
m. Lin	<input type="text"/>	Autres grandes cultures p. ex. l'épeautre, le tabac, le houblon, le quinoa, la coriandre	
n. Pois secs de grande culture Exclure les pois verts (à déclarer à la section sur les légumes de champ).	<input type="text"/>	af. <input type="text"/>	<input type="text"/>
o. Pois chiches Inclure les haricots garbanzo, et les pois chiches desi et kabuli.	<input type="text"/>	ag. <input type="text"/>	<input type="text"/>
p. Lentilles	<input type="text"/>	ah. <input type="text"/>	<input type="text"/>
q. Féveroles	<input type="text"/>		
r. Haricots secs ronds blancs Navy (pea beans)	<input type="text"/>		
s. Autres haricots secs p. ex. les haricots canneberges, great northern, pinto, rouges, de lima	<input type="text"/>		

Superficie TOTALE en foin et en grandes cultures



Légumes de champ (s'il y a lieu)

29. En 2021, quelle est la **superficie** de cette exploitation pour chacun des **légumes de champ** suivants?

Déclarez les superficies une seule fois, même si plus d'un légume de champ est cultivé sur la même superficie. Pour la double-culture ou l'inter-culture, veuillez déclarer chaque légume de champ et diviser la superficie également entre les légumes de champ.

Inclure tous les légumes de champ plantés ou devant l'être en 2021.

Les décimales sont permises pour les superficies plus petites.

Exemple : Une exploitation cultive 1/4 acre de maïs sucré pour la vente, cette superficie devrait être inscrite comme suit :

Superficie en 2021

0,25

	Superficie en 2021		Superficie en 2021
a. Maïs sucré.	<input type="text"/>	q. Ail	<input type="text"/>
b. Tomates	<input type="text"/>	r. Céleri	<input type="text"/>
c. Concombres (toutes les variétés) ..	<input type="text"/>	s. Laitues (toutes les variétés de laitues frisées et pommées)	<input type="text"/>
d. Pois verts Exclure les pois secs de grande culture (à déclarer à la section sur le foin et les grandes cultures). . . .	<input type="text"/>	t. Kale	<input type="text"/>
e. Haricots verts et jaunes	<input type="text"/>	u. Rhubarbe	<input type="text"/>
f. Choux — ordinaires	<input type="text"/>	v. Épinards	<input type="text"/>
g. Choux — chinois Inclure le bok choy et le napa.	<input type="text"/>	w. Piments et poivrons	<input type="text"/>
h. Choux-fleurs	<input type="text"/>	x. Citrouilles	<input type="text"/>
i. Brocoli	<input type="text"/>	y. Courges et zucchini	<input type="text"/>
j. Choux de Bruxelles	<input type="text"/>	z. Asperges — productives	<input type="text"/>
k. Carottes Inclure les carottes miniatures.	<input type="text"/>	aa. Asperges — non productives ...	<input type="text"/>
l. Rutabagas et navets	<input type="text"/>	Autres légumes de champ	
m. Betteraves	<input type="text"/>	p. ex. les herbes, les melons, les patates douces, les courges ornementales	
n. Radis	<input type="text"/>	ab. <input type="text"/>	<input type="text"/>
o. Oignons — verts, échalotes.	<input type="text"/>	ac. <input type="text"/>	<input type="text"/>
p. Oignons — secs Inclure les oignons jaunes, les oignons d'Espagne et les oignons à cuire.	<input type="text"/>	ad. <input type="text"/>	<input type="text"/>

Superficie TOTALE en légumes de champ



Fruits, petits fruits et noix (s'il y a lieu)

30. En 2021, quelle est la superficie totale utilisée par cette exploitation pour chacun des **fruits, petits fruits** ou **noix** suivants?

Inclure :

- les fruits et les petits fruits utilisés pour produire du vin
- tous les vignes, les buissons et les arbres (productifs et non productifs).

Superficie en 2021
(productive et non productive)

Les décimales sont permises pour les superficies plus petites.

Exemple : Une exploitation cultive 1/4 acre de pommes pour la vente, cette superficie devrait être inscrite comme suit :

0,25

Superficie en 2021
(productive et non productive)

Superficie en 2021
(productive et non productive)

a. Pommes	<input type="text"/>	m. Bleuets—nains, sauvages Inclure les bleuets sauvages cultivés sur des terres aménagées.	<input type="text"/>
b. Poires	<input type="text"/>	n. Saskatoons (baies d'amélanches)	<input type="text"/>
c. Prunes et prunes à pruneaux ...	<input type="text"/>	o. Cassis, gadelles et groseilles à grappe Exclure les groseilles à maquereau (à déclarer sous les autres fruits, petits fruits et noix).	<input type="text"/>
d. Cerises—aigres Inclure les variétés buissonnantes.	<input type="text"/>	p. Camerises	<input type="text"/>
e. Cerises—douces Exclure les variétés buissonnantes.	<input type="text"/>	Autres fruits, petits fruits et noix p. ex. les mûres, les noisettes, les noix de Grenoble, les nectarines, les groseilles à maquereau	
f. Pêches Inclure les variétés fraîches et pavies.	<input type="text"/>	q. <input type="text"/>	<input type="text"/>
g. Abricots	<input type="text"/>	r. <input type="text"/>	<input type="text"/>
h. Raisins	<input type="text"/>	s. <input type="text"/>	<input type="text"/>
i. Fraises	<input type="text"/>		
j. Framboises	<input type="text"/>		
k. Canneberges	<input type="text"/>		
l. Bleuets—en corymbe	<input type="text"/>		

Superficie TOTALE en fruits, petits fruits et noix



Gazon, produits de pépinière et arbres de Noël (s'il y a lieu)

31. En 2021, quelle est la superficie de **gazon**, de **produits de pépinière** ou d'**arbres de Noël** cultivés pour la vente dans cette exploitation?

Inclure les arbres de semis ornementaux **non** cultivés dans une serre.

Exclure :

- les produits cultivés dans une serre (à déclarer à la section sur les serres)
- les arbres de semis cultivés seulement pour la reforestation
- les gazons, les produits de pépinière et les arbres de Noël destinés à des fins de consommation personnelle.

Superficie en 2021

a. **Gazon** cultivé pour la vente
Inclure tous les gazons, quelle que soit la date prévue de vente.

▶

b. **Produits de pépinière** cultivés pour la vente
p. ex. les arbustes, les arbres, les vignes, les plantes ornementales, les bulbes **cultivés à l'extérieur, sous châssis froids** ou dans des **tunnels**

▶

c. **Arbres de Noël** cultivés pour la vente
Inclure les peuplements naturels ou plantés, **quel que soit le stade de croissance**, qui sont émondés ou gérés avec l'utilisation d'engrais ou de pesticides.

▶

Utilisation des terres

32. Pour la superficie nette de terres **cultivables** et **non cultivables** déclarée à la **question 12**, quelle est la superficie pour chacune des utilisations suivantes?

Exclure les terres exploitées **par les autres**.

Superficie en 2021

a. Superficie totale en grandes cultures, foin, légumes de champ, fruits, petits fruits, noix, gazon, produits de pépinière et arbres de Noël

b. Jachère
Inclure les terres cultivables sur lesquelles aucune culture ne sera cultivée au cours de l'année, mais qui seront désherbées par sarclage ou par l'application de produits chimiques.

c. Pâturages cultivés ou ensemencés
Exclure les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou la semence.

d. Terres naturelles pour le pâturage
Inclure les terres boisées servant de pâturage, et les terres partagées par licences, baux, permis ou droits pour le pâturage.

e. Terres boisées, érablières et terres humides
p. ex. les boisés, les brise-vents, les buissons, les étangs, les marais, les terrains marécageux

f. Toutes les autres superficies
p. ex. les terres en friche, les terres où se trouvent les **bâtiments** et la **cour de ferme**, les chemins, les jardins, les champignonnières et les serres

Superficie **TOTALE nette**

▶

Ce total devrait correspondre à la **superficie nette** déclarée à la **question 12**.



Jachère (s'il y a lieu)

33. Pour la superficie de terres en **jachère** déclarée, indiquez la superficie de chacune des formes de désherbage suivantes qui seront utilisées en **2021**?

Superficie en 2021

- a. Produits chimiques seulement
- b. Sarclage seulement.
- c. Sarclage et produits chimiques sur les mêmes terres
Exclure les superficies déjà déclarées sous « Produits chimiques seulement »
ou « Sarclage seulement ».

Pratiques de travail du sol et d'ensemencement (s'il y a lieu)

34. En **2021**, quelle est la superficie sur laquelle les pratiques de travail du sol et d'ensemencement suivantes seront utilisées pour les terres **ensemencées** ou **devant l'être**?

Inclure la superficie des terres **préparées l'automne dernier** ou **ce printemps**.
Exclure les terres en jachère cette année.

Superficie en 2021

- a. **Semis directs sur chaume** ou **gazon intact**
Inclure les cultures sans travail du sol.
- b. Travail du sol qui **maintient à la surface la plupart des résidus de récolte**
Inclure les cultures faisant l'objet d'un travail du sol minimum.
- c. Travail du sol qui **comporte l'enfouissement de la plupart des résidus de récolte**

Pratiques et aménagements des terres

35. En **2020**, cette exploitation a-t-elle utilisé les **pratiques agricoles** suivantes?

- a. Alimentation ou pâturage hivernaux dans les champs
- b. Pâturage en rotation
- c. Enfouissement d'engrais vert
- d. Ensemencement de cultures de couverture d'hiver
Inclure le seigle d'automne, le blé d'hiver et le trèfle des prés.

Oui

Non

36. Cette exploitation a-t-elle eu recours à des **brise-vents** ou **coupe-vents** (naturels ou plantés)?

Inclure les brise-vents et les coupe-vents situés autour des terres cultivables, des chemins, des bâtiments agricoles et des cours.

- Oui
 Non

Résidus de récolte

37. En **2020**, quelle était la superficie de cette exploitation sur laquelle les **résidus de récolte** (paille, fourrage, tiges) ont été **mis en balles** à des fins de litière ou de vente?

Inclure les résidus provenant des petites céréales, des oléagineuses et des tiges de maïs.
Exclure le foin, le maïs à ensilage et les autres fourrages.

Superficie en **2020**

OU

- Aucun résidu de récolte mis en balles en **2020**



Produits, fumier ou lisier

38. En 2020, cette exploitation agricole a-t-elle utilisé des **produits**, du **fumier** ou du **lisier**?

Les **produits** comprennent les semences traitées, les herbicides, les insecticides, les fongicides, les engrais chimiques, la chaux et les oligoéléments.

Exclure :

- les superficies des serres et des champignonnières
- le fumier épandu par le bétail en pâturage.

Oui

Non → **Passez à la question 40**

39. En 2020, quelle était la superficie de **cette exploitation** sur laquelle il y a eu application de chacun des **produits** suivants?

Pour chaque produit, **inscrire la superficie des terres une fois seulement**, même s'il y a eu plus d'une application en 2020.

Exclure les superficies des serres et des champignonnières.

Superficie en 2020

- | | |
|---|----------------------|
| a. Semences traitées, avant la plantation | <input type="text"/> |
| b. Herbicides | <input type="text"/> |
| c. Insecticides | <input type="text"/> |
| d. Fongicides | <input type="text"/> |
| e. Engrais chimiques | <input type="text"/> |
| f. Chaux | <input type="text"/> |
| g. Oligoéléments | <input type="text"/> |
| h. Fumier ou lisier | |
| Exclure le fumier épandu par le bétail en pâturage. | |
| h1. Fumier solide ou composté, incorporé dans le sol | <input type="text"/> |
| h2. Fumier solide ou composté, non incorporé dans le sol | <input type="text"/> |
| h3. Fumier liquide ou lisier, injecté ou incorporé dans le sol | <input type="text"/> |
| h4. Fumier liquide ou lisier, non incorporé dans le sol | <input type="text"/> |

Irrigation

40. En 2020, un système d'**irrigation** a-t-il été utilisé pour **approvisionner les terres en eau** dans cette exploitation?

Inclure toutes les méthodes d'irrigation (**p. ex.** pivot central, par aspersion, de surface, rampe mobile en ligne ou sur roues).

Exclure les superficies des serres et des champignonnières.

Oui

→ Quelle était la superficie irriguée en 2020?

Non



Champignons (s'il y a lieu)

41. Le 11 mai 2021, quelle est la **superficie cultivée totale** pour les **champignons Agaricus**?

Inclure les champignons Agaricus cultivés dans les galeries, les étagères, les caisses et les autres types de systèmes de production.

Sélectionnez **une unité de mesure** :

pieds carrés **OU** mètres carrés

Le 11 mai 2021

Superficie TOTALE le 11 mai 2021

42. Le 11 mai 2021, quels types de **systèmes de production** cette exploitation utilise-t-elle pour la production de **champignons de spécialité**?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Sacs
 Bûches naturelles
 Autres, p. ex. les galeries, les étagères, les caisses

43. Le 11 mai 2021, quel est le **nombre** et quelles sont les **dimensions** des **sacs** et des **bûches naturelles** pour les champignons de spécialité?

Exclure les galeries, les étagères, les caisses et les autres types de systèmes de production.

Si les tailles varient, estimez les dimensions moyennes.

Les décimales sont permises pour les dimensions plus petites.

	Nombre	Unité de mesure	Longueur	Largeur
a. Sacs	<input type="text"/>	<input type="radio"/> pieds <input type="radio"/> mètres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
b. Bûches naturelles	<input type="text"/>	<input type="radio"/> pieds <input type="radio"/> mètres	<input type="text"/>	<input type="text"/>

44. Le 11 mai 2021, quelle est la **superficie cultivée totale** pour les **champignons de spécialité**?

Exclure les sacs et les bûches naturelles.

Sélectionnez **une unité de mesure** :

pieds carrés **OU** mètres carrés

Le 11 mai 2021

Superficie TOTALE le 11 mai 2021

Serres (s'il y a lieu)

45. En 2021, quelle est la **superficie totale des serres** dans lesquelles des produits agricoles sont cultivés?

Inclure les environnements au sein desquels la température, l'humidité relative, le dioxyde de carbone (CO₂) ou la lumière sont contrôlés, tels que :

- les serres (en verre, en plastique ou en polyfilm)
- les structures fermées comme un entrepôt, un wagon couvert, un conteneur d'expédition ou un bâtiment.

Exclure :

- les champignons
- les superficies et les structures utilisées pour le stockage
- les superficies sous châssis froids ou tunnels non chauffés (à déclarer aux sections sur les légumes de champ ou sur les fruits, petits fruits et noix)
- les arbres de semis cultivés seulement pour la reforestation.

Sélectionnez **une unité de mesure** :

pieds carrés **OU** mètres carrés

Superficie en 2021

Superficie TOTALE en 2021



46. Le 11 mai 2021, quelle est la superficie des serres de cette exploitation consacrée à chacun des produits agricoles suivants?

Déclarez en utilisant la même unité de mesure qu'à la question 45 (ci-dessus).

**Superficie
le 11 mai 2021**

a. Fruits et légumes de serre

a1. Tomates de serre

a2. Concombres de serre

a3. Poivrons de serre

a4. Herbes de serre

a5. Autres fruits et légumes de serre

p. ex. la laitue, les fraises, les germes, les micro-pousses, les pousses,
les aubergines

Superficie TOTALE en fruits et légumes de serre



b. Fleurs coupées

Exclure les fleurs coupées séchées et les fleurs cultivées en plein champ.

c. Plantes en pot — d'intérieur ou d'extérieur

Inclure les plantes préfinies ou finies cultivées et vendues en pot (p. ex. les fleurs en pot, les herbes en pot, les plants de légumes en pot).

d. Autres produits cultivés dans une serre

p. ex. les arbres de semis, les boutures, les plantes à repiquer, les transplants (ornementaux ou potagers)

Précisez les autres produits :

Érables entaillés (s'il y a lieu)

47. Au printemps 2021, quel était le nombre total d'entaillés d'érables faites?

Inclure seulement les entaillés d'érables.

Exclure la production des produits de l'érable destinés à des fins de consommation personnelle.

En 2021

Nombre d'entaillés en 2021



Abeilles et autres insectes pollinisateurs (s'il y a lieu)

48. Le 11 mai 2021, combien de colonies d'abeilles vivantes (destinées à la production de miel ou à la pollinisation) appartiennent à cette exploitation?

Inclure toutes les colonies d'abeilles que possède cette exploitation **indépendamment** de leur emplacement.

Exclure la production de miel destinée à des fins de consommation personnelle.

Nombre le 11 mai 2021

Nombre de colonies le 11 mai 2021



49. Le 11 mai 2021, combien d'autres insectes pollinisateurs (p. ex. les mégachiles, les osmies, les bourdons) appartiennent à cette exploitation?

Sélectionnez une unité de mesure : Gallons ou
 Nombre d'insectes ou
 Colonies

Nombre le 11 mai 2021



Volaille (s'il y a lieu)

Le **11 mai 2021**, vous avez déclaré qu'il y avait de la volaille dans cette exploitation.

Pour les questions sur les volailles, veuillez déclarer **uniquement les volailles qui se trouvent sur cette exploitation**.

Si vous possédez de la volaille qui est gardée dans l'exploitation de quelqu'un d'autre, veuillez ne pas la déclarer sur ce questionnaire.

50. Le **11 mai 2021**, parmi les types de **volailles** suivants, combien d'entre eux se trouvent dans cette exploitation, **quel que soit le propriétaire**, y compris ceux élevés sous contrat (à forfait)?

Inclure les volailles destinées à la **vente** et celles destinées à des fins de **consommation personnelle**.

Exclure les volailles qui vous appartiennent, mais qui sont gardées dans l'exploitation de quelqu'un d'autre.

**Nombre d'oiseaux
le 11 mai 2021**

a. Poules pour la production d'œufs

a1. Poulettes destinées à la ponte d'œufs de consommation,
de **moins de 19 semaines**

a2. Poules pondeuses qui pondent des œufs de consommation,
de **19 semaines et plus**

a3. Poules pondeuses pour œufs d'incubation
(poulettes et poules)

b. Poulets pour la viande

b1. Poulets à griller, poulets à rôtir et Cornouailles

b2. Poules pondeuses pour poulets à griller, poulets à rôtir
et Cornouailles (poulettes et poules)

Nombre TOTAL de poules et de poulets le 11 mai 2021

c. Dindons et dindes

d. Canards

e. Oies

f. Autres volailles

p. ex. les coqs, les pintades, les paons, les faisans, les cailles, les pigeons,
les émeus, les perdrix, les autruches

f1. Précisez l'autre volaille 1

f2. Précisez l'autre volaille 2

f3. Précisez l'autre volaille 3

Production de poulets, de dindons ou de dindes (s'il y a lieu)

51. En **2020**, quelle était la production de **poulets** sur une base de **poids vif**?

Inclure uniquement les poulets destinés à la vente.

Exclure les poulets destinés à des fins de consommation personnelle.

Sélectionnez **une unité de mesure** :

kilogrammes

OU

livres

Poids vif en 2020

**Production de poulets à griller, poulets à rôtir
et Cornouailles en 2020**



52. En 2020, quelle était la production de **dindons et dindes** sur une base de **poids vif**?

Inclure les dindons et les dindes destinés à la vente.

Exclure les dindons et les dindes destinés à des fins de consommation personnelle.

Sélectionnez **une unité de mesure** :

kilogrammes **OU** livres

Poids vif en 2020

Production de dindons et dindes en 2020

Œufs de consommation et d'incubation (s'il y a lieu)

53. En 2020, combien de **douzaines d'œufs de consommation** ont été produites pour la vente dans cette exploitation?

Exclure les œufs destinés à des fins de consommation personnelle.

En 2020

Douzaines d'œufs de consommation en 2020

54. En 2020, combien de **douzaines d'œufs d'incubation** ont été produites pour la vente dans cette exploitation?

Exclure les œufs destinés à des fins de consommation personnelle.

En 2020

Douzaines d'œufs d'incubation en 2020

Couvoirs commerciaux (s'il y a lieu)

55. En 2020, combien de **poussins** ou d'**autres volailles** ont éclos?

Inclure :

- uniquement les couvoirs enregistrés auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
- tous les types de volailles éclos en 2020, p. ex. les poulets, les dindons et les dindes, les oies, les faisans, les cailles.

En 2020

Nombre d'oiseaux éclos en 2020

Pour information seulement



Animaux (s'il y a lieu)

Le **11 mai 2021**, vous avez déclaré qu'il y avait des animaux dans cette exploitation.

Aux questions sur les animaux (bovins ou veaux, porcs, moutons ou agneaux, ou autres animaux) veuillez déclarer **uniquement les animaux qui se trouvent sur cette exploitation**. Si vous possédez des animaux qui sont gardés dans l'exploitation de quelqu'un d'autre, veuillez ne pas les déclarer sur ce questionnaire.

Le **11 mai 2021**, parmi les **animaux** suivants, combien se trouvent **dans cette exploitation**, quel que soit le propriétaire?

Inclure :

- tous les animaux qui se trouvent **dans cette exploitation**, quel que soit le propriétaire, y compris les animaux en pension, engraisés à forfait ou élevés sous contrat
- tous les animaux qui sont **gardés par cette exploitation**, quel que soit le propriétaire, et qui sont en pacage dans un pâturage communautaire, public ou coopératif.

Exclure les animaux qui appartiennent à cette exploitation, mais qui sont gardés dans une ferme, un ranch ou un parc d'engraissement **exploité par quelqu'un d'autre**.

	Nombre le 11 mai 2021		Nombre le 11 mai 2021
56. BOVINS OU VEAUX		58. MOUTONS OU AGNEAUX	
a. Veaux , moins de 1 an	<input type="text"/>	a. Béliers non castrés, 1 an et plus	<input type="text"/>
b. Bouvillons , 1 an et plus	<input type="text"/>	b. Brebis	<input type="text"/>
c. Génisses et taures , 1 an et plus		c. Agneaux pour la reproduction	<input type="text"/>
c1. pour la boucherie ou l' engraissement	<input type="text"/>	d. Agneaux pour l'abattage	<input type="text"/>
c2. pour le remplacement de bovins de boucherie	<input type="text"/>	TOTAL des moutons et agneaux.	<input type="text"/>
c3. pour le remplacement de bovins laitiers	<input type="text"/>		
d. Vaches		59. AUTRES ANIMAUX	
d1. principalement pour la boucherie	<input type="text"/>	a. Chevaux et poneys	<input type="text"/>
d2. principalement pour la production laitière	<input type="text"/>	b. Ânes et mulets	<input type="text"/>
e. Taureaux , 1 an et plus	<input type="text"/>	c. Chèvres, boucs et chevreaux ...	<input type="text"/>
TOTAL des bovins et veaux	<input type="text"/>	d. Lamas et alpagas	<input type="text"/>
		e. Bisons	<input type="text"/>
57. PORCS		f. Élans (wapitis)	<input type="text"/>
a. Truies et cochettes pour la reproduction	<input type="text"/>	g. Cerfs Exclure les chevreuils sauvages. ...	<input type="text"/>
b. Verrats pour la reproduction	<input type="text"/>	h. Lapins	<input type="text"/>
c. Cochons de lait de moins de 15 livres (7 kg)	<input type="text"/>	i. Visons Inclure les animaux reproducteurs seulement.	<input type="text"/>
d. Porcelets récemment sevrés, porcelets en pouponnière, ou porcs de début, de 15 à 49 livres (7 à 22 kg)	<input type="text"/>	Autres animaux p. ex. les sangliers, les renards, les chinchillas	
e. Porcs d'engraissement, de 50 livres (23 kg) et plus	<input type="text"/>	Précisez :	
TOTAL des porcs	<input type="text"/>	j. <input type="text"/>	<input type="text"/>
		k. <input type="text"/>	<input type="text"/>
		l. <input type="text"/>	<input type="text"/>



Technologies

60. En 2020, les **technologies** suivantes ont-elles été utilisées dans cette exploitation?

Inclure le travail effectué par d'autres dans cette exploitation.

	Oui	Non
a. Système de direction par guidage automatisé sur l'équipement agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
b. Cartographie par un Système d'information géographique (SIG) p. ex. la cartographie de la qualité de sol, du rendement ou de l'IVDN (NDVI)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
c. Application d'intrants à taux variables Inclure les applications à taux variables des semoirs, épandeurs et pulvérisateurs.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
d. Drones	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
e. Analyse d'échantillons de sol	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
f. Engrais à libération progressive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
g. Trayeuses entièrement robotisées c.-à-d. aucune intervention manuelle requise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
h. Équipement de serre robotisé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Énergie renouvelable

61. En 2021, parmi les types d'**énergie renouvelable** suivants, lesquels sont produits **dans cette exploitation**, quel que soit le propriétaire?

L'**énergie renouvelable** est l'énergie issue de ressources naturelles pouvant être naturellement reconstituées ou renouvelées au cours de la **durée de vie d'un être humain**, c'est-à-dire que la ressource est une source d'énergie durable.

Inclure l'énergie renouvelable produite pour une **utilisation dans cette exploitation** ou pour la **vente aux autres**.

Exclure le pétrole (gaz ou diesel) et les produits de charbon.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Éolienne
- Solaire
p. ex. les panneaux solaires, les systèmes de chauffage solaire, les clôtures électriques solaires, les pompes à eau solaires
- Bioénergie
Inclure le biogaz, le biocarburant, le **bois**, la paille et les graminées.

Types de bioénergie

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- La combustion de biomasse, p. ex. la paille, le **bois**, les granulés de bois, les graminées vivaces
- Biométhane, p. ex. le gaz naturel renouvelable
- Autres biogaz, p. ex. la gazéification
Exclure le biométhane.
- Les biocarburants, p. ex. le biodiesel, le bioéthanol

- Géothermique, p. ex. les thermopompes, tout autre équipement utilisé dans les systèmes d'énergie géothermique
- Autres énergies renouvelables

→ Précisez les autres énergies renouvelables

OU

- Aucune énergie renouvelable produite en 2021 → **Passez à la question 63**



62. En 2021, pour lesquelles des fins suivantes l'énergie renouvelable est-elle produite dans cette exploitation?

Inclure toute l'énergie renouvelable produite dans cette exploitation, indépendamment de la propriété.

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Pour une utilisation dans cette exploitation
p. ex. l'utilisation d'énergie solaire pour chauffer les bâtiments d'élevage ou de biomasse pour chauffer les serres
- Pour la vente
p. ex. la vente d'électricité sur le réseau

Valeur marchande

63. Quelle est la **valeur marchande actuelle** estimée **des terres et des bâtiments** sur cette exploitation?

Inclure :

- la valeur de toutes les terres et de toutes les installations, telles que les maisons, les bâtiments agricoles et les silos de cette exploitation
- la valeur de tout l'équipement fixe (**c.-à-d.** immobile), tel que les réservoirs à lait, et les cases et les stalles de mise bas.

Exclure la valeur des terres et des bâtiments loués **aux autres**.

Valeur marchande actuelle
Arrondie au \$CAN près

a. Terres, bâtiments et équipement fixe **possédés**

, 00 \$

b. Terres et bâtiments loués **des autres**
ou des gouvernements

, 00 \$

Pour information seulement



Machinerie, équipement et véhicules agricoles (s'il y a lieu)

64. Le **11 mai 2021**, quels sont le **nombre** et la **valeur marchande actuelle** de la **machinerie**, de l'**équipement** et des **véhicules agricoles appartenant** à cette exploitation ou **loués** par elle?

Inclure l'ensemble de la machinerie, de l'équipement et des véhicules agricoles possédés ou loués **par cette exploitation ou conjointement** avec une **autre exploitation**.

Exclure :

- la machinerie louée à court terme (à l'heure ou à la journée)
- l'équipement fixe (**c.-à-d.** immobile) dont la valeur a été déclarée à la question précédente.

Exemple :

Une exploitation possède une moissonneuse-batteuse d'une valeur de 100 000 \$ et en partage une autre, d'une valeur de 60 000 \$, en parts égales avec une autre exploitation.

Les deux moissonneuses-batteuses devraient être déclarées comme suit :

Nombre de machinerie, d'équipement et de véhicules agricoles possédés ou loués : **1,50** (ceci inclut une moissonneuse-batteuse possédée et la moitié de celle partagée avec l'autre exploitation).

Nombre de machinerie, d'équipement et de véhicules agricoles possédés ou loués

Valeur marchande actuelle Arrondie au \$CAN près

Valeur marchande actuelle : **130 000 \$**
(Ceci inclut les 100 000 \$ et la moitié de 60 000 \$)

, \$

Tracteurs

- a.** Moins de 60 ch/pdf
Inclure les tracteurs de jardin, les VTT, etc. , \$
- b.** 60 à 149 ch/pdf , \$
- c.** 150 à 249 ch/pdf. , \$
- d.** Plus de 249 ch/pdf , \$
- e.** Camionnettes « pick-up », fourgonnettes de chargement, automobiles et autres véhicules de passagers utilisés dans l'exploitation , \$
- f.** Autres camions de ferme , \$
- g.** Moissonneuses-batteuses de céréales et andaineuses , \$
- h.** Fourragères, presses, faucheuses-conditionneuses , \$
- i.** Matériel pour travailler le sol, pour semer et pour planter , \$
- j.** Matériel d'irrigation , \$
- k.** Tout autre machinerie, équipement et véhicules agricoles qui n'ont pas été déclarés ci-dessus
p. ex. les pulvérisateurs, les élévateurs, les remorques, les épandeurs de fumier, les séchoirs, les broyeurs-mélangeurs portatifs, les autres équipements pour la récolte, les presses à arbres de Noël , \$

Valeur marchande TOTALE actuelle de l'ensemble de la machinerie, de l'équipement et des véhicules agricoles

, \$



Revenus agricoles bruts et dépenses d'exploitation

65. En 2020, quels étaient les **revenus agricoles totaux bruts** avant les dépenses, en **excluant** la revente de produits achetés et les revenus provenant d'activités non agricoles?

Inclure :

- les revenus de tous les produits agricoles et forestiers vendus
- les paiements reçus de programmes et d'assurances
- les revenus du travail à forfait.

Exclure :

- les ventes de biens immobilisés (**p. ex.** les quotas, les terres, la machinerie)
- les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la revente.

Déclarez les montants pour l'**année civile 2020** ou pour le **dernier exercice comptable (financier) terminé**.

Montant (dollars seulement)

Revenus agricoles **TOTAUX** bruts

 , 00 \$

66. Des revenus agricoles totaux bruts déclarés ci-dessus, quel était le montant des ventes de **bois de chauffage**, de **bois à pâte**, de **billes**, de **poteaux de clôture** et de **pilotis**?

Montant des ventes de **bois de chauffage**, de **bois à pâte**, de **billes**, de **poteaux de clôture** et de **pilotis**

 , 00 \$

67. En 2020, quelles étaient les **dépenses d'exploitation agricoles totales**, en **excluant** les achats de produits pour la revente et les dépenses provenant d'activités non agricoles?

Inclure seulement les sommes versées pour couvrir les **activités agricoles de cette exploitation**.

Exclure :

- le coût des produits achetés uniquement pour la revente
- l'amortissement ou la déduction pour amortissement
- le rajustement de l'inventaire.

Déclarez les montants pour l'**année civile 2020** ou pour le **dernier exercice comptable (financier) terminé**.

Montant (dollars seulement)

Dépenses d'exploitation agricoles **TOTALES**

 , 00 \$

Ventes directes

68. En 2020, cette exploitation a-t-elle **vendu** des produits agricoles **directement aux consommateurs** pour la consommation humaine?

Inclure les ventes directes à un marché ou à la ferme.

Exclure :

- la vente de produits achetés pour la revente (aux intermédiaires comme les négociants et les grossistes)
- les ventes directes à un magasin (aux intermédiaires comme les magasins de détail, les épiceries, les restaurants et les boulangeries).

Oui

Non → **Passez à la question 72**

69. En 2020, parmi les produits suivants, lesquels on été **vendus directement aux consommateurs** pour la consommation humaine?

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Produits agricoles non transformés
p. ex. les fruits, les légumes, les découpes de viande, la volaille, les œufs, le sirop d'érable, le miel
- Produits transformés (à valeur ajoutée)
p. ex. les gelées, les saucisses, le vin, le fromage, le cidre, les pâtés



70. En 2020, parmi les **méthodes** suivantes, lesquelles ont été utilisées pour **vendre** des produits agricoles **directement aux consommateurs** pour la consommation humaine?

Inclure les ventes directes à un marché ou à la ferme.

Exclure :

- la vente de produits achetés pour la revente (aux intermédiaires comme les négociants et les grossistes)
- les ventes directes à un magasin (aux intermédiaires comme les magasins de détail, les épiceries, les restaurants et les boulangeries).

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- Magasins agricoles sur les lieux, kiosques (stands), autocueillette ou ventes à la ferme
- Magasins agricoles ou kiosques (stands) **hors** de l'exploitation
- Marchés publics
- Livraisons directes aux consommateurs
- Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou paniers alimentaires
- Autres méthodes

→ Précisez les autres méthodes

71. En 2020, quel pourcentage des revenus agricoles totaux bruts provenait de la vente de produits agricoles **directement aux consommateurs** pour la consommation humaine?

Exclure :

- la vente de produits achetés pour la revente (aux intermédiaires comme les négociants et les grossistes)
- les ventes directes à un magasin (aux intermédiaires comme les magasins de détail, les épiceries, les restaurants et les boulangeries).

Pourcentage %

Pour information seulement



Plan de relève

72. Le 11 mai 2021, cette exploitation est-elle dotée d'un plan de relève écrit?

Un plan de relève écrit, également appelé plan de transition, consiste en un plan et un accord formalisés détaillant le transfert organisé de l'exploitation agricole des propriétaires et des exploitants actuels aux futurs propriétaires et exploitants. Un plan de relève écrit contient trois éléments principaux :

- le transfert des actifs et de la propriété
- le transfert de la gestion et de la prise de décisions
- le transfert du travail.

Un testament n'est pas un plan de relève écrit, à moins qu'il contienne les trois éléments principaux mentionnés ci-dessus.

Oui, un plan de relève écrit **est en place**

Types de successeurs

Sélectionnez tout ce qui s'applique.

- La relève sera assurée par un ou plusieurs membres de la famille
- La relève sera assurée par une ou plusieurs personnes non membres de la famille

Non, un plan de relève écrit **n'est pas en place**

- Un plan de relève a été discuté, mais il n'a pas encore débouché sur une entente écrite officielle
- Aucun plan de relève n'a été discuté en date du **11 mai 2021**

Personne-ressource

73. Statistique Canada pourrait devoir communiquer avec la personne qui a rempli ce questionnaire pour obtenir de plus amples renseignements.

Est-ce que la personne-ressource inscrite sur la page couverture est la meilleure personne à contacter?

Oui → **Passez à la section « Commentaires »**

Non

Qui est la meilleure personne à contacter au sujet de ce questionnaire?

Prénom

Nom de famille

Titre

Adresse de courriel

Exemple : utilisateur@exemple.gov.ca

Numéro de téléphone (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234

Numéro de poste

(s'il y a lieu)

Numéro de télécopieur (incluant l'indicatif régional)

Exemple : 123-123-1234



Commentaires

74. Faites-nous part de vos commentaires à propos de ce questionnaire.

COMMENTAIRES

POUR information seulement



Objectif du Recensement de l'agriculture et utilisateurs des données

Le Recensement de l'agriculture fournit le seul tableau complet et intégré des aspects physiques, économiques, sociaux et environnementaux de l'industrie agricole au Canada. Il est mené tous les cinq ans. Les données sont nécessaires à la prise de décisions éclairées concernant les stratégies de gestion de l'entreprise, et les politiques, programmes et services agricoles qui touchent directement les agriculteurs et les collectivités rurales.

Les données du Recensement sont une source d'information fiable pour les organismes agricoles, les ministères, les fournisseurs de l'industrie agricole et les chercheurs qui les aide à mieux comprendre l'agriculture et à réagir aux changements qui s'y opèrent.

Mais pourquoi en mai?

Statistique Canada est conscient que la mi-mai est l'un des moments les plus occupés de l'année pour les agriculteurs. Toutefois, le Recensement de l'agriculture est mené en même temps que le Recensement de la population pour combiner les efforts de collecte de données, ce qui permet de simplifier le travail et d'économiser des millions de dollars.

Utilisation des couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données du présent recensement et réduire au minimum le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

La loi protège les renseignements que vous nous donnez

La loi protège la confidentialité des réponses que vous fournissez lors du recensement. Tout le personnel de Statistique Canada doit prêter un serment de discrétion. Vos renseignements personnels du recensement ne peuvent être transmis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada sans votre consentement. C'est votre droit.

Divulgence des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

**Si vous avez des questions concernant le Recensement de l'agriculture,
appelez-nous sans frais au 1-855-859-6273.
Veuillez poster votre questionnaire dès aujourd'hui.**

**Les résultats du Recensement de l'agriculture seront disponibles en mai 2022 : www.statcan.gc.ca
Merci de votre collaboration.**

